

# AVENUE DES ALPES 13-15

## Résidence La Rèze

Fouilles d'urgence  
(11 au 29 novembre 2021)



*Manuel Anderegg*

Novembre 2022

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>1</b>
<b>1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION</b>	<b>3</b>
1.1 Situation et déroulement des travaux	3
1.2 Contexte géographique et topographie du site	3
<b>2. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DYNAMIQUE SÉDIMEN- TAIRE</b>	<b>4</b>
2.1 Dépôts naturels I	4
2.2 Phase 1	4
2.3 Dépôts naturels II	5
2.4 Phases 2 et les Dépôts naturels III à V	5
2.5 Dépôts naturels VI et Humus	5
<b>3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ET DATATION</b>	<b>5</b>
3.1 Phase 1	5
3.2 Phase 2	6
<b>4. CONCLUSIONS</b>	<b>7</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXES</b>	
Liste des unités de terrain	11
Liste des relevés	16
Liste du mobilier	16
Tombe	16
Plans 1 à 5	
Stratigraphie	
Harris	

Photo couverture : Vue depuis le Sud sur la zone de fouille pendant les travaux d'excavation.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Commune :</b>	Sierre, VS
<b>Lieu-dit :</b>	Sierre, Beausite
<b>Chantier :</b>	Avenue des Alpes 13-15
<b>Sigle :</b>	SIA21
<b>Coordonnées :</b>	CNS 1287, 2'606'925.0, 1'126'840.0 ; altitude 540 m.
<b>Projet :</b>	Construction d'un immeuble
<b>Maître de l'ouvrage :</b>	Invista SA
<b>Superficie excavée :</b>	Environ 800 m <sup>2</sup>
<b>Superficie documentée :</b>	250 m <sup>2</sup>
<b>Surface fouillé :</b>	60 m <sup>2</sup>
<b>Parcelle :</b>	No 436
<b>Dates de l'intervention :</b>	11 au 29 novembre 2021
<b>Coordination :</b>	Office cantonale d'Archéologie (Romain Andenmatten)
<b>Mandataire :</b>	InSitu archéologie SA, Sion
<b>Équipe :</b>	Manuel Andereggen (archéologue responsable sur place), Corentin Bondi (archéologue), Flamur Dallosi (technicien fouille)
<b>Topographie :</b>	Manuel Andereggen
<b>Elaboration :</b>	Manuel Andereggen
<b>Étude anthropologique :</b>	Anouk Bystritzsky
<b>Infographie :</b>	Marianne de Morsier Moret
<b>Mis en page :</b>	Carole Meylan
<b>Datation :</b>	Époque romaine



# 1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

## 1.1 Situation et déroulement des travaux

En raison de travaux de construction en contrebas de la colline sur laquelle se trouve le Château Mercier, le projet immobilier à l'avenue des Alpes a fait l'objet d'une surveillance par l'Office cantonal d'Archéologie. Les vestiges d'un mur en pierres sèches et une tombe ont été découverts au cours de cette intervention. La fouille et la documentation de ces découvertes ainsi que la surveillance de la suite des travaux ont été confiées à l'entreprise InSitu SA. Les travaux se sont déroulés avec des interruptions entre le 11 et le 29 novembre 2021.

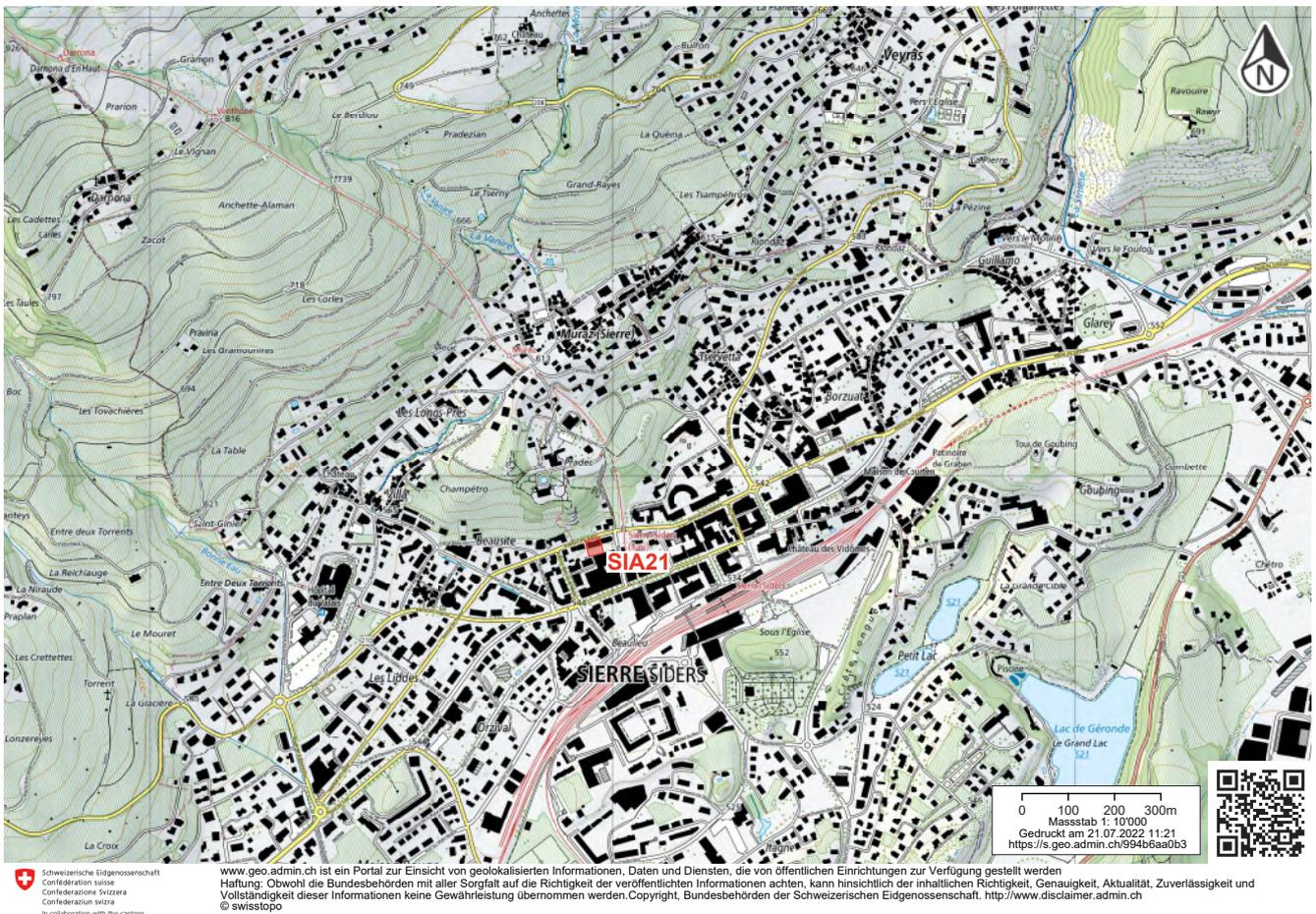
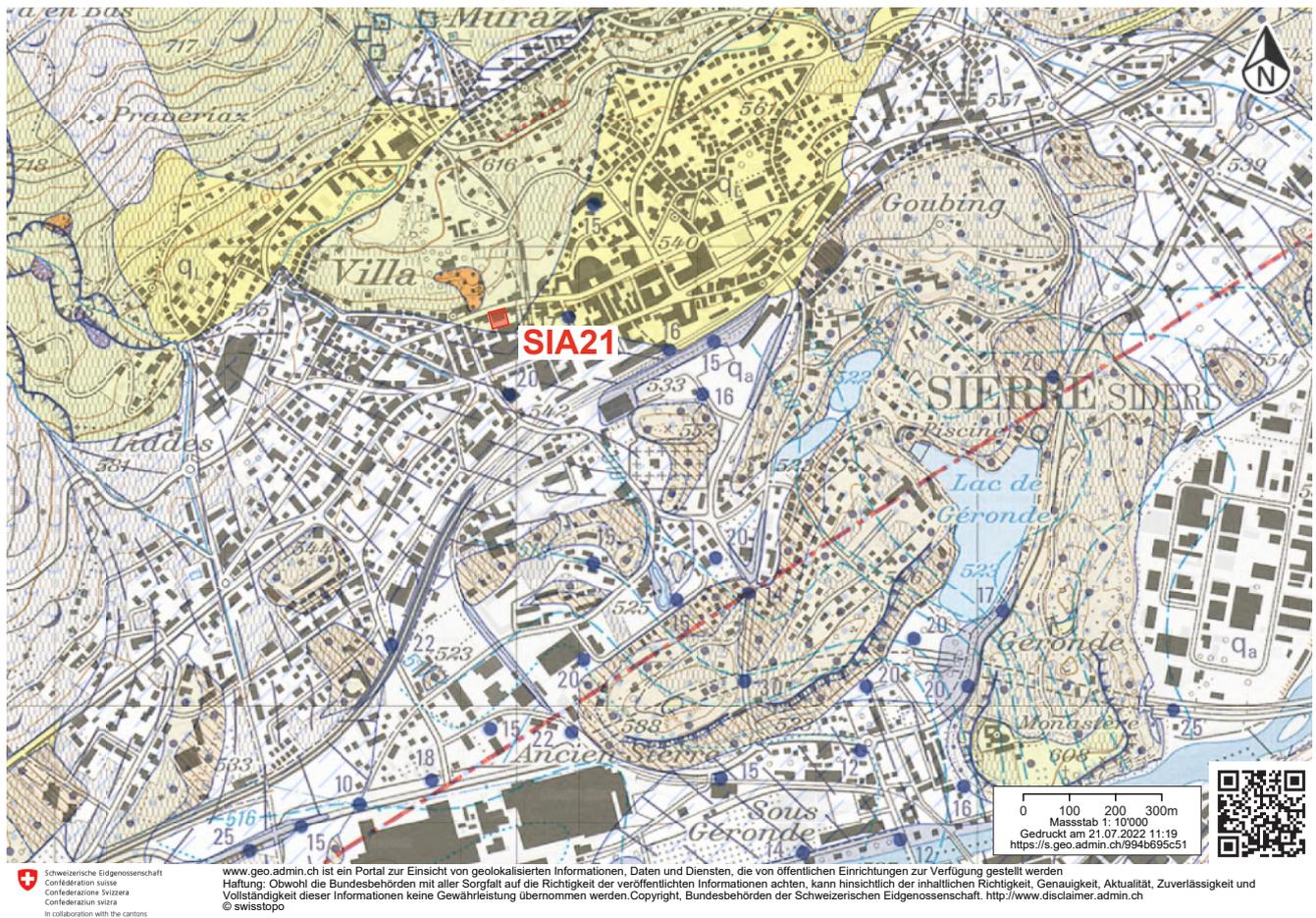


Fig. 1 – Sierre, Avenue des Alpes. La ville de Sierre avec l'emplacement de la fouille en contrebas de la colline du château Mercier ; www.geo.admin.ch, © swisstopo.

## 1.2 Contexte géographique et topographie du site

La ville de Sierre s'étend sur des dépôts liés à l'«éboulement de Sierre», qui s'est produit au début de l'Holocène. Plusieurs zones ont ensuite été érodées puis comblées par des dépôts alluvionnaires du Rhône et des rivières environnantes ou par des phénomènes de colluvionnement. Le site à l'avenue des Alpes se trouve sur l'un de ces dépôts, à la limite du secteur oriental du cône de déjection de la Monderèche, rivière aujourd'hui canalisée à environ 150 m au sud-ouest qui rejoint le Rhône.



**Fig. 2** – Sière, Avenue des Alpes. En rouge l'emplacement de la fouille à la limite orientale du cône de déjection de la Monderèche.

## 2. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE

### 2.1 Dépôts naturels I

Dans la séquence des «dépôts naturels I», deux niveaux avec des traces de pédogenèse (88=116, 128 et 27=52=89=122), contenant également des morceaux de charbon de bois, sont observés sur les couches les plus basses des alluvions (28, 117, 118, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 132) formées par les dépôts fluviaux de la Monderèche. Les deux niveaux sont séparés par une couche très argileuse (53=71=115=121, 127), témoignant d'une phase d'arrêt ou de réduction de la sédimentation au cours de cette période.

### 2.2 Phase 1

Reposant sur les «dépôts naturels I», la première phase d'occupation est marquée par des niveaux de marche diffus observés dans les profils.

Phases	Dépôts naturels	Description	Datation
	Dépôts naturels VI et Humus	Dépôts alluvionnaires et humus	
Phase 2.4		Aménagement d'un talus empierré	Époque romaine
	Dépôts naturels V	Dépôts alluvionnaires	
Phase 2.3		Construction d'un mur de terrasse	Époque romaine
	Dépôts naturels IV	Dépôts alluvionnaires	
Phase 2.2		Aménagement d'un talus empierré	Époque romaine
	Dépôts naturels III	Dépôts alluvionnaires	
Phase 2.1		Construction d'un mur de terrasse	Époque romaine
	Dépôts naturels II	Dépôts alluvionnaires	
Phase 1		Niveau de marche et tombe	Début de l'époque romaine
	Dépôts naturels I	Dépôts alluvionnaires avec traces de paléosols	

**Tableau 1** – Sierre, Avenue des Alpes. Présentation tabulaire de la séquence stratigraphique du site SIA21.

### 2.3 Dépôts naturels II

Les «dépôts naturels II» sont une séquence de dépôts alluvionnaires qui s'étend sur l'ensemble du site (21, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 77, 78, 92, 93, 94, 96, 98).

### 2.4 Phases 2 et les Dépôts naturels III à V

Au cours de la phase 2 plusieurs structures sont régulièrement inondées et recouvertes par des dépôts naturels (dépôts naturels III (99), dépôts naturels IV (95, 101, 102), dépôts naturels V (105, 106, 107)).

### 2.5 Dépôts naturels VI et Humus

Comme pour les dépôts naturels précédents, les «dépôts naturels VI» sont également une séquence alluviale qui s'étend sur l'ensemble du site (109, 110, 111). C'est sur cette séquence que repose l'humus actuel (47).

## 3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ET DATATION

### 3.1 Phase 1

Dans les profils de faibles traces des niveaux de marche (OK23, OK58, OK76) ont été observé, reposant sur les «dépôts naturels I». La tombe 1 (29, 30) est implanté dans ces niveaux. Il s'agit d'une sépulture à inhumation orientée est-ouest avec la tête à l'ouest. La fosse de la tombe a une longueur de 140 cm et une largeur d'environ 60 à 80 cm. Sa profondeur est d'environ 80 cm.

L'individu a été inhumé en décubitus dorsal, la position des membres supérieurs n'est pas connue et les membres inférieurs sont en extension. Les modalités de décomposition et de remplissage dans la tombe ne sont pas définies car une grande partie du squelette n'est pas conservée. La position des fémurs et tibias qui sont resserrés laisse éventuellement supposer la présence d'un linceul.

Le squelette est incomplet, aucun os long n'a pu être mesuré pour estimer la stature ou pour définir un âge biométrique. Les estimations de l'âge dentaire et de l'âge de fusion osseuse concordent parfaitement et donnent un résultat d'environ 5 ans +/- 2 ans (classe d'âge : 5-9 ans). Le sexe n'a pas pu être défini puisque qu'il s'agit d'un individu immature. Aucune anomalie osseuse ni aucune affection bucco-dentaire n'ont été observées. L'usure dentaire est de stade F/G sur les dents déciduales encore présentes et de stade A pour les dents permanentes en cours d'éruption, ce qui correspond à ce qui est attendu pour l'âge de l'individu<sup>1</sup>.

La tombe ne contenait aucun objet. Cependant, la date <sup>14</sup>C de l'individu permet de situer la tombe chronologiquement au début de l'époque romaine<sup>2</sup>.



Fig. 3 – Sierre, Avenue des Alpes. Photographie de la tombe 1, vue depuis le Sud.

### 3.2 Phase 2

Dans la première partie de la phase 2 (phase 2.1) un mur de terrasse (**M97**) est observé (ainsi que son creusement **114**, pour la mise en place du mur), dans le profil stg11. Il est ensuite recouvert par des alluvions (99) des «dépôts naturels III» qui a provoqué le déplacement de la terrasse environ un demi-mètre vers le sud. Ce talus naturel a été stabilisé durant la phase 2.2 par un empierrement (**100**), lui-même recouvert par des dépôts naturels (dépôts naturels IV). Les traces d'un niveau de marche (67, 79) étaient encore préservées à l'OK de ces dépôts naturels. Un nouveau mur de terrasse **M64=M87=M103** en pierres sèches, encore conservé sur une ou deux assises de pierres, a été suivi sur une longueur d'environ 17 m est-ouest, dont les dépôts naturels IV étaient partiellement recrusés (**113**) pour sa construction. La partie arrière du mur est stabilisée par un remblai (104). Après le recouvrement de la terrasse par des

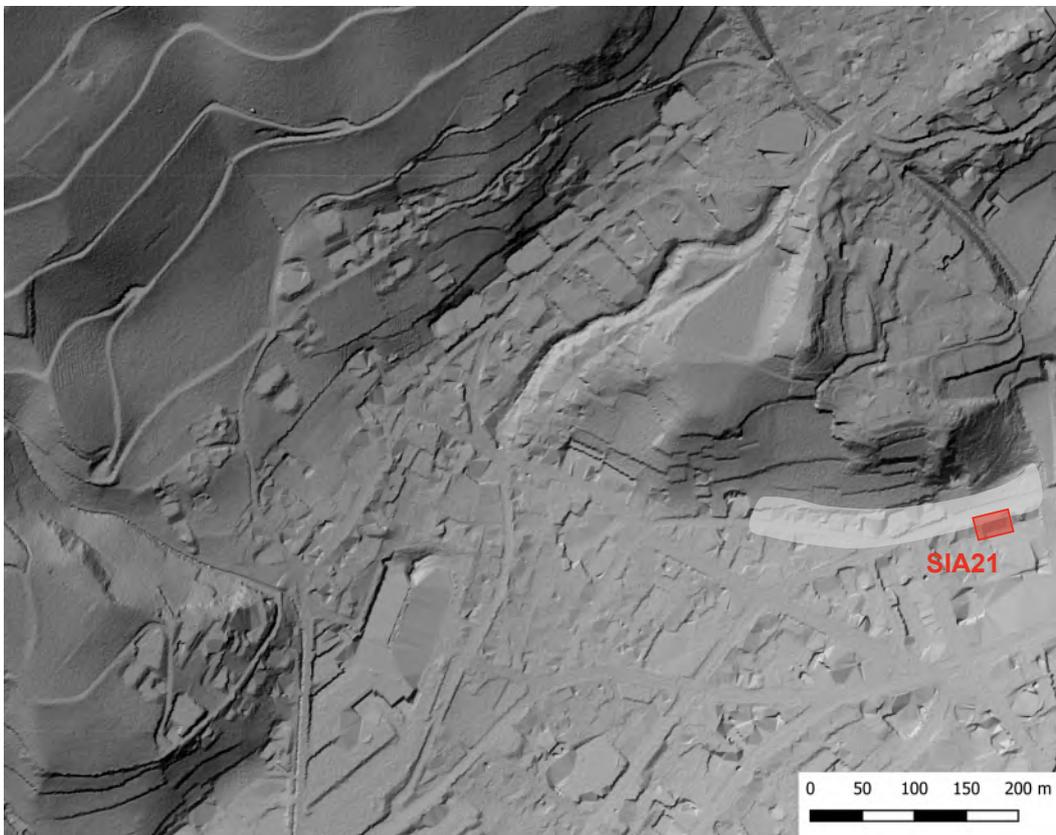
<sup>1</sup> Les méthodes mobilisées pour l'étude de l'individu sont les suivantes : estimation de l'âge-au-décès (MOORREES et alii. 1963a, MOORREES et alii. 1963b, INFORCE), définition des stades d'usure dentaire (LOVEJOY 1985).

<sup>2</sup> Poz-151032: 1995 +/- 30 BP ; 48 BC - 114 AD, cal. (2-sigma).

alluvions (Dépôts naturels V) et l'effondrement du mur **M64** (105), le talus nouvellement formé est stabilisé par un empierrement (**108**, creusement pour la mise en place **112**, phase 2.4). Une datation précise de cette deuxième phase n'est pas possible en raison de la très faible quantité du mobilier découvert. Quelques tessons de céramique, des fragments de tuiles et des restes de mortier de chaux provenant des «dépôts naturels V et VI» place cette occupation à partir de l'époque romaine.

## 4. CONCLUSIONS

Le suivi des travaux à l'avenue des Alpes 13-15 a permis de distinguer deux niveaux de pédogenèse et deux phases principales dans les dépôts alluviaux du cône de déjection de la Monderèche. Ces niveaux de pédogenèse indiquent une phase d'arrêt de la sédimentation, peut-être liée à des premières traces d'occupation humaines dans cette zone; ils n'ont malheureusement pas pu être datés. La première occupation véritablement attestée, datant du début de l'époque romaine, a permis de mettre au jour des traces de niveaux de marche ainsi qu'une tombe d'enfant. La seconde phase, composée de plusieurs murs de terrasses superposés ou de talus stabilisés par des empierrements, est sans doute également de l'époque romaine au vu du matériel découvert. La localisation de ces vestiges est importante, car la terrasse donne l'impression de se trouver à l'extrême périphérie d'un secteur d'occupation (habitat ?) qui se trouvait directement au nord, au pied de la colline, pour se protéger des inondations de la Monderèche. Les découvertes faites ici sont donc d'un intérêt pour de futurs suivis de chantier dans le secteur au nord de l'avenue des Alpes et probablement même sous la rue (voir la zone colorée gris beige de la fig. 5), car il est probable que l'on y découvre des vestiges d'un habitat romain.



**Fig. 4** – Siere, Avenue des Alpes. En rouge l'emplacement de la fouille en contrebas de la colline. En gris claire la zone dans laquelle il faut s'attendre à trouver des vestiges d'un éventuel habitat.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

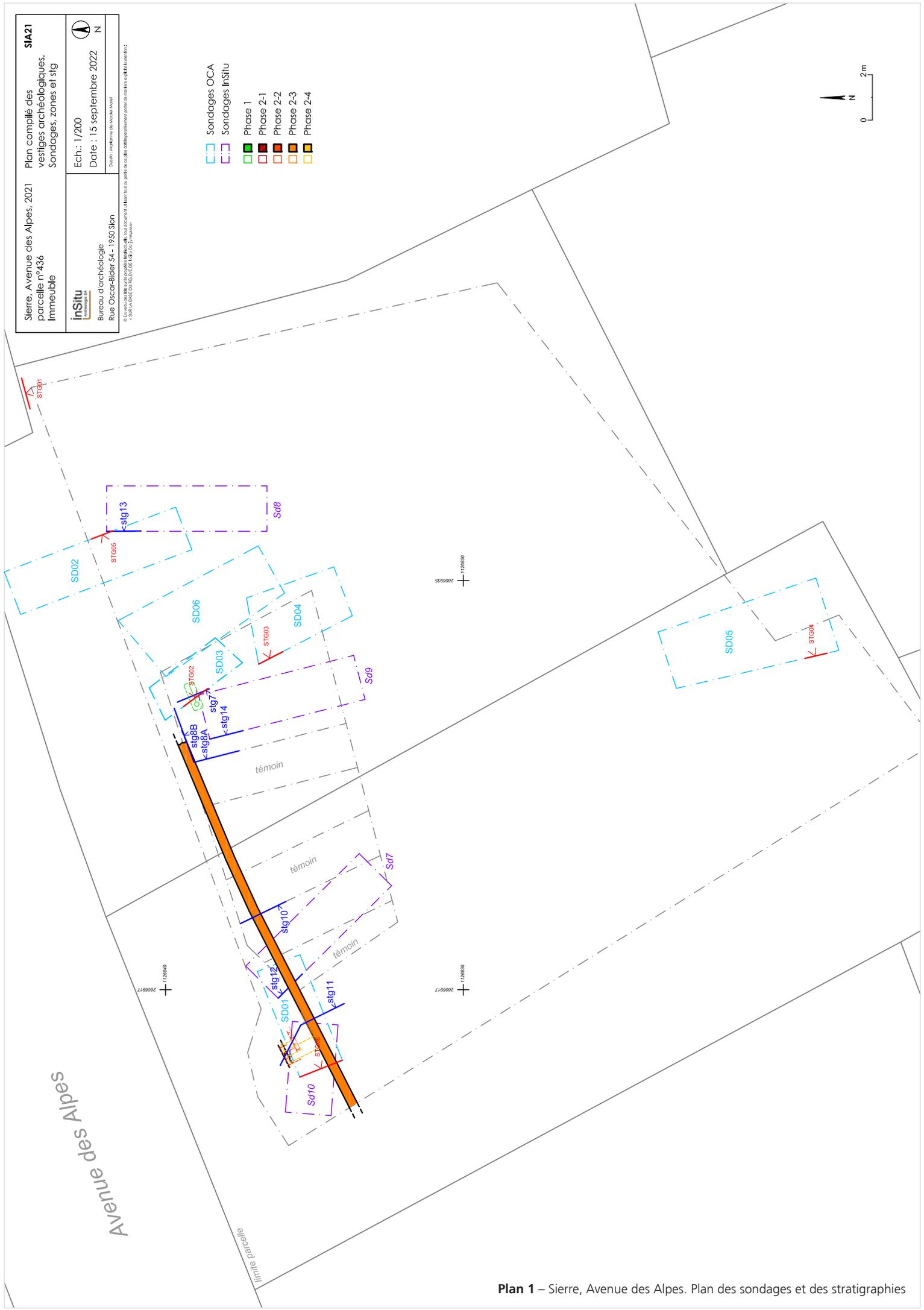
- INFORCE                      INFORCE (International Forensic Centre of Excellence) - Anthropology recording form (<http://www.inforce.org.uk/>)
- LOVEJOY 1985                Claude Owen LOVEJOY, *Dental wear in the Libben population: its functional pattern and role in the determination of adult skeletal age at death*. American Journal of Physical Anthropology. 68, 1, 1985, p. 47-56.
- MOORREES *et alii.* 1963a    Coenraad F. A. MOORREES, Elizabeth FANNING, Eduard E. HUNT, *Formation and resorption of three deciduous teeth in children*. American Journal of Physical Anthropology 21, 2, 1963, p. 205-213.
- MOORREES *et alii.* 1963b    Coenraad F. A. MOORREES, Elizabeth FANNING, Eduard E. HUNT, *Age variation of formation stages for ten permanent teeth*. Journal of Dental Reserach 42, 1963, p. 1490-1502.

# ANNEXES

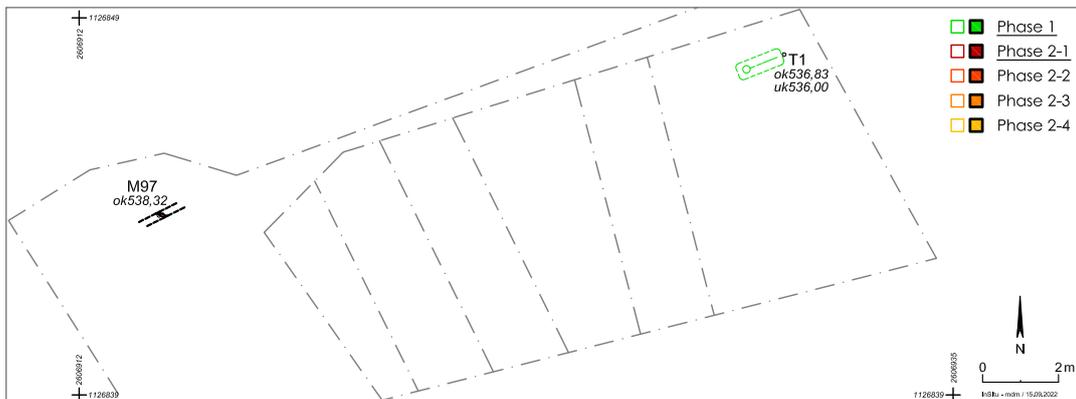
---

- Liste des unités de terrain
  - Liste des relevés
  - Liste du mobilier
  - Tombe
  - Plans 1 à 5
  - Stratigraphie
  - Harris
-

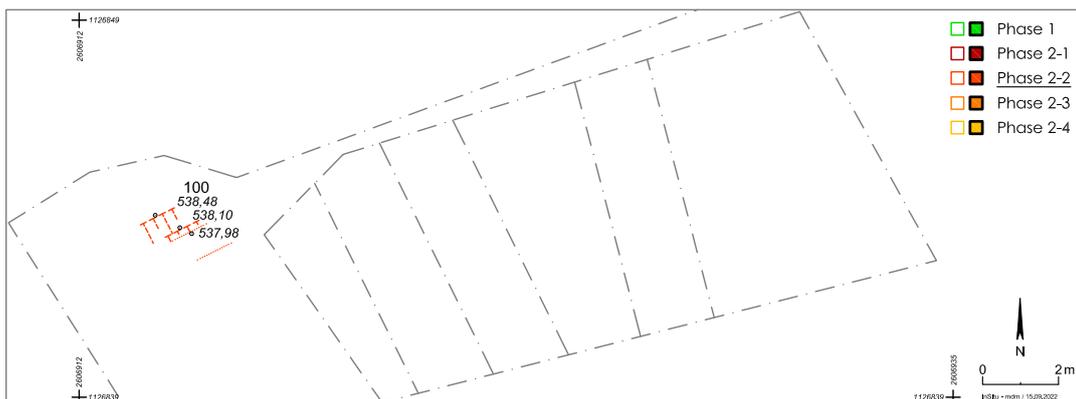
- Sondages OCA
- Sondages InSitu
- Phase 1
- Phase 2-1
- Phase 2-2
- Phase 2-3
- Phase 2-4



**Plan 1** – Sierre, Avenue des Alpes. Plan des sondages et des stratigraphies



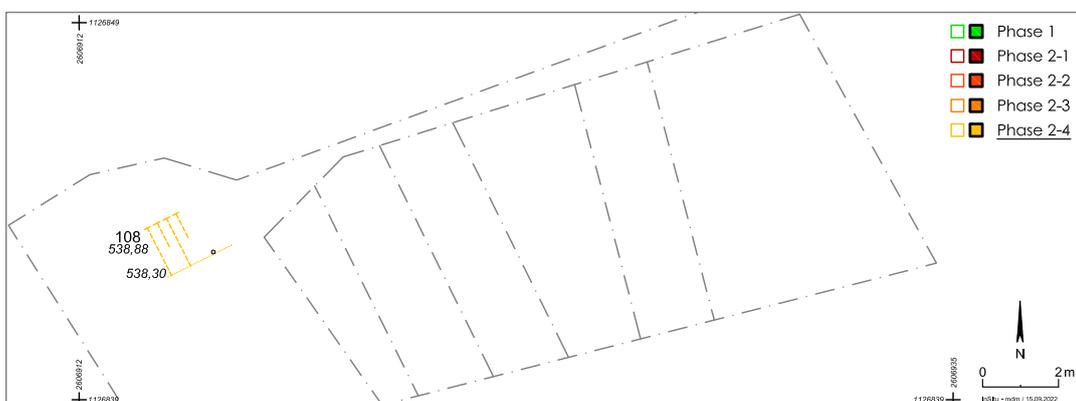
Plan 2 – Sierre, Avenue des Alpes. Plan des phases 1 et 2-1.



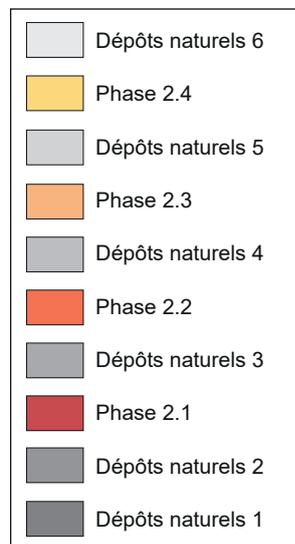
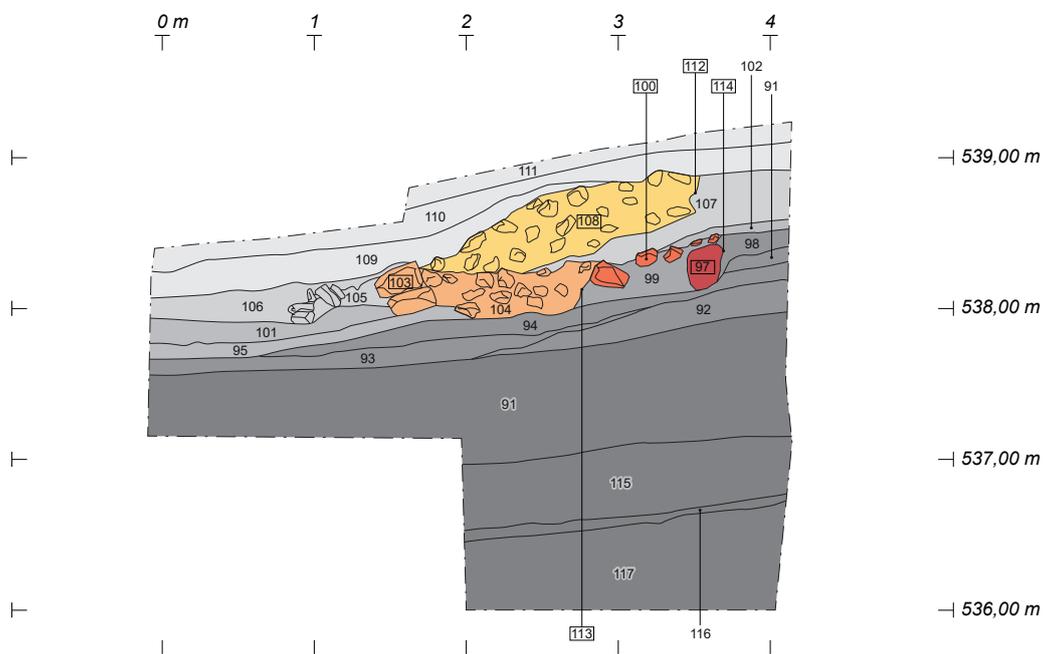
Plan 3 – Sierre, Avenue des Alpes. Plan de la phase 2-2.



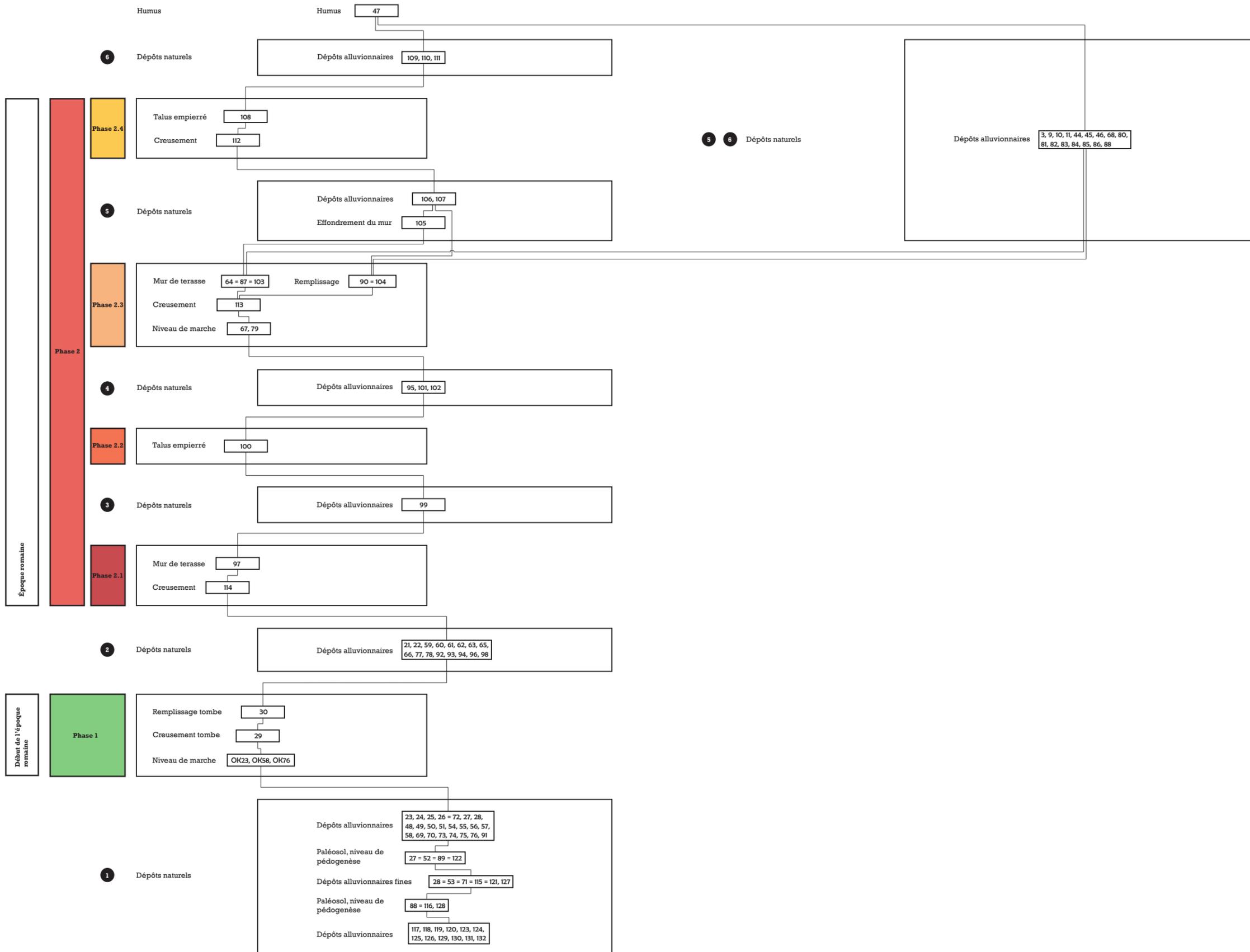
Plan 4 – Sierre, Avenue des Alpes. Plan de la phase 2-3.



Plan 5 – Sierre, Avenue des Alpes. Plan de la phase 2-4.



SIA21 - Diagramme chrono-stratigraphique





**SIERRE**

**AVENUE DES ALPES 13-15 - SIA21**

Résidence La Rèze